

jeunesse. C'est très important, monsieur l'Orateur. Quand on vieillit, on adopte des habitudes et des préjugés. Si l'on peut adopter encore tout jeune de bonnes habitudes et la bonne attitude envers les habitants d'autres pays, ces habitudes ne seront pas faciles à modifier. C'est l'un des grands apports du scoutisme.

Des jamborees internationales ont lieu chaque année et des jeunes de 12 à 18 ans, venant de plusieurs parties du monde, ont l'occasion de se rencontrer. C'est là une magnifique occasion de favoriser une compréhension mutuelle qui subsiste durant toute la vie.

Nous nous intéressons tous vivement aux travaux des Nations Unies et nous voulons tous que se réalise l'unification du monde. Nulle organisation ne favorise plus que le scoutisme l'accomplissement de ces vœux de tout le monde, et cela, comme je l'ai dit, à l'âge le plus approprié.

Je ne pourrais rien ajouter à ce qui a déjà été dit au sujet du magnifique travail que cet organisme accomplit pour le Canada. L'honorable député de Parry-Sound-Muskoka a signalé, je crois, l'excellent travail que l'Association accomplit pour empêcher les jeunes de tomber dans les rangs des jeunes délinquants. A mesure que notre société évolue, surtout depuis le début de la seconde guerre mondiale, nous constatons que très souvent le père et la mère, et non plus seulement le gagne-pain traditionnel, le père, vont au travail. Pour cette raison, une partie de la formation et de la discipline autrefois acquises dans la famille fait aujourd'hui défaut. Or, la formation du caractère par la discipline dont les jeunes bénéficient dans l'Association des "boy scouts" aide à leur assurer les valeurs morales dont ils auront besoin plus tard dans la vie. C'est une excellente école de discipline.

Dans d'autres pays, monsieur l'Orateur,—de fait, dans la plupart des autres pays de l'OTAN,—le service militaire obligatoire pendant une certaine période apporte aux adolescents une énergique discipline. Dans d'autres pays avec lesquels nous ne sommes pas associés, les pays totalitaires par exemple, la formation militaire sous une forme ou sous une autre dure beaucoup plus longtemps. La formule scoutie cependant, sans avoir les inconvénients ni les désavantages de la formation militaire, fait beaucoup, je pense, pour doter les jeunes d'une discipline dont ils n'auront qu'à se louer plus tard.

Je voudrais signaler aussi, monsieur l'Orateur, que le Canada est un pays tout à fait approprié aux initiatives des scouts. Je veux parler surtout de la géographie et du climat du Canada. Nous avons un grand pays où abondent les lacs et les rivières et où la vie

au grand air est agréable. La formation que reçoivent les jeunes garçons chez les scouts leur sera très profitable plus tard, non seulement du point de vue de la discipline ou de la formation du caractère, mais parce qu'ils y auront appris comment employer les loisirs qui s'offrent à nous de plus en plus nombreux dans notre régime économique. Par suite des efforts des syndicats ouvriers et de l'attitude des gens en général, ceux qui travaillent ont maintenant plus de loisirs, mais le grand problème, c'est de savoir comment en profiter. Au lieu de s'asseoir pour regarder des émissions télévisées, les jeunes apprennent tôt à aimer la vie au grand air et à profiter du plaisir, de la joie, de la détente et de la tranquillité qu'elle procure. Le groupement scout donne une bonne formation dans ce sens.

J'ai toujours été heureux de voir le gouvernement fédéral reconnaître le scoutisme, spécialement à cause de son travail en matière de civisme. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration inscrit chaque année dans ses crédits une subvention de \$15,000 en vue d'aider le mouvement scout. En 1955, lors du Jamboree scout mondial tenu à Niagara-Falls, le ministre des Postes a souligné l'événement en émettant à cette occasion un timbre commémoratif.

J'aimerais dire un mot de l'Association des guides, soit l'organisation sœur ou la contrepartie du mouvement scout. Cette association accomplit le même genre de travail, et tout ce qu'on a pu dire des scouts s'applique aussi aux guides. Le gouvernement fédéral reconnaît les guides au même titre que les scouts en leur accordant aussi une subvention annuelle de \$15,000. En 1960, le guidisme célébrera son cinquantième anniversaire au Canada. Je sais que cet organisme désire qu'un timbre commémoratif soit émis à cette occasion et j'espère que le ministre des Postes accordera aux guides la même faveur qu'il a faite aux scouts.

M. R. J. McCleave (Halifax): Monsieur l'Orateur, je participerai au débat en faisant de très brèves observations. Une question de principe semble se poser ici, naturellement; elle a trait à la valeur des biens que peut posséder la *Canadian Boy Scouts Association*. Ce n'est pas une chose nouvelle au Parlement. C'est au moins la deuxième fois cette année qu'un groupement ou association nous demande de relever sensiblement la limite de la valeur des biens qu'il ou qu'elle peut détenir. Il semble peut-être étrange qu'un organisme dont la devise est "Sois prêt" et dont la fondation date d'une cinquantaine d'années, remontant à une époque où la nation était bien moins développée et où la somme de